

## Comité consultatif sur l'application des droits

**Dix-septième session**  
**Genève, 4 – 6 février 2025**

### ACTIVITÉS RÉCENTES DE L'OMPI DANS LE DOMAINE DE LA PROMOTION DU RESPECT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

*Document établi par le Secrétariat*

1. Le présent document résume les activités menées dans le domaine de la promotion du respect de la propriété intellectuelle par la Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) au cours de la période allant de février 2024 à décembre 2024. Les activités ont été orientées par les objectifs définis dans le programme de travail et budget 2024-2025 et la recommandation n° 45 du Plan d'action pour le développement. Celles-ci ont visé principalement à répondre aux demandes d'assistance juridique et technique émanant des États membres, conformément aux recommandations n°s 1, 3, 6, 10 à 14 et 17 du Plan d'action pour le développement, et à favoriser la coopération avec les organisations partenaires et le secteur privé, conformément à la recommandation n° 40 du Plan d'action pour le développement et en vue d'assurer la cohésion des politiques internationales et l'intégration des préoccupations relatives au développement dans les activités conjointes.

2. L'objectif du pilier stratégique n° 2 de l'OMPI (Rassembler et nouer des partenariats avec les parties prenantes pour façonner l'avenir de l'écosystème mondial de la propriété intellectuelle)<sup>1</sup> est de permettre à l'OMPI de tenir lieu d'instance mondiale pour l'échange d'idées et de pratiques recommandées. Il prévoit également des partenariats et des approches multipartites pour relever les défis mondiaux complexes où la propriété intellectuelle a un rôle à jouer. Le résultat escompté 2.3 (Dialogue et coopération au niveau international en matière de promotion du respect de la propriété intellectuelle) souligne l'importance de promouvoir le

---

<sup>1</sup> Voir le Plan stratégique à moyen terme pour 2022-2026 de l'OMPI, disponible à l'adresse [https://www.wipo.int/meetings/fr/doc\\_details.jsp?doc\\_id=541373](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=541373).

respect de la propriété intellectuelle en tant que partie intégrante de tout écosystème de propriété intellectuelle et domaine d'action privilégié de l'OMPI. Les activités de l'OMPI dans ce domaine suivent une approche large et globale visant à sensibiliser les communautés, les entreprises et les particuliers, y compris les jeunes, à l'importance du respect de la propriété intellectuelle.

3. Le résultat escompté 2.3, un objectif général qui concerne tous les secteurs d'activités, vise à créer un environnement propice au respect de la propriété intellectuelle d'une manière durable et à renforcer les capacités des États membres en matière d'application efficace des droits de propriété intellectuelle, en tenant compte des intérêts socioéconomiques et des préoccupations relatives au développement. Le résultat escompté 2.3 bénéficie de l'appui des différents organes de l'OMPI et nombre des activités décrites ci-après ont été réalisées dans le cadre d'une étroite collaboration interne, en particulier avec : le Groupe d'appui audiovisuel; la Division du droit d'auteur; la Division de la gestion du droit d'auteur; la Division des relations diplomatiques et des assemblées; les divisions pour l'Afrique, pour les pays arabes, pour l'Asie et le Pacifique, pour l'Amérique latine et les Caraïbes, pour les pays les moins avancés et pour les pays en transition et les pays développés; la Division des relations extérieures; la Division des bases de données mondiales; la Division de l'information et de la communication numérique; la Division de l'information et des médias; la Division des savoirs traditionnels; l'Académie de l'OMPI; le Bureau de l'OMPI au Brésil; l'Institut judiciaire de l'OMPI; le Bureau de l'OMPI au Nigéria et le Bureau de l'OMPI à Singapour.

4. Les sections ci-après font état des activités entreprises par la Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle dans le domaine de la promotion du respect de la propriété intellectuelle. Elles ne visent pas à fournir un rapport exhaustif de toutes les activités de l'OMPI menées dans ce domaine puisque d'autres organes de l'OMPI ont également contribué au résultat escompté 2.3. La section I porte sur l'assistance fournie aux États membres de l'OMPI dans les domaines de l'assistance législative et du renforcement des capacités; la section II présente les actions de coopération et de coordination entre l'OMPI et d'autres organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales, ainsi que le secteur privé; la section III couvre les activités de sensibilisation; et enfin, la section IV porte sur les travaux de la division relatifs aux systèmes de coopération stratégique mise en place pour lutter contre la contrefaçon et le piratage, notamment la plateforme WIPO ALERT.

5. Des mises à jour régulières des activités de la Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle, ainsi que les liens vers les programmes concernés, sont disponibles sur le site Web de l'OMPI à l'adresse <https://www.wipo.int/fr/web/respect-for-ip/activities/current.html>.

## **I. ASSISTANCE LÉGISLATIVE ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS**

6. Au cours de la période considérée, la Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle a reçu plusieurs demandes émanant des États membres, concernant une assistance législative et une assistance en matière de renforcement des capacités dans le domaine de la promotion du respect de la propriété intellectuelle et de l'application des droits de propriété intellectuelle.

7. S'agissant des services consultatifs en matière de législation, la Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle prévoyait essentiellement une analyse approfondie de la compatibilité des lois en vigueur et des projets de loi avec les obligations en matière d'application des droits découlant de la partie III de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC), en tenant dûment compte de l'équilibre et des flexibilités prévus dans cet accord. L'OMPI fournit des services

consultatifs confidentiels en matière de législation aux États membres qui en font la demande<sup>2</sup>. Durant la période considérée, la Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle a fourni une assistance législative à 10 États membres de l'OMPI dans le cadre du processus de modification ou d'adoption de cadres juridiques pertinents en vue d'une application efficace de la propriété intellectuelle conformément à la partie III de l'Accord sur les ADPIC.

8. Dans le domaine du renforcement des capacités, l'OMPI a organisé les ateliers, séminaires et colloques nationaux et régionaux ci-après, afin d'aborder l'ensemble des aspects liés à l'application des droits de propriété intellectuelle et à la promotion du respect de la propriété intellectuelle<sup>3</sup> :

- Atelier national sur l'application des droits de propriété intellectuelle à l'intention des responsables de l'application des lois et des membres du corps judiciaire, Lusaka (Zambie), 26 et 27 mars 2024 : L'OMPI a organisé cet atelier à la demande de l'Agence d'enregistrement des sociétés et des brevets (PACRA) de la Zambie et en concertation avec la Division pour l'Afrique de l'OMPI (Secteur du développement régional et national). Cet atelier visait à renforcer les capacités des responsables de l'application des lois et des membres du corps judiciaire dans les domaines pertinents de l'application des droits de propriété intellectuelle. La Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle a présenté des exposés sur ses activités, un aperçu du cadre juridique international (partie III de l'Accord sur les ADPIC), les attitudes des consommateurs par rapport à la contrefaçon et au piratage et la destruction des marchandises portant atteinte à des droits de propriété intellectuelle. Une trentaine de représentants de responsables de l'application des lois nationaux et internationaux (procureurs, conseillers en recherche et magistrats) y ont participé, certains d'entre eux ayant présenté des exposés sur divers aspects de l'application des droits de propriété intellectuelle.
- Atelier national sur l'arbitrage judiciaire et les poursuites pénales en matière de marques en Égypte, en ligne, 1<sup>er</sup>, 2, 8, 15 et 16 mai 2024 : Cet atelier, organisé par l'OMPI et le Ministère de la justice de l'Égypte, visait à renforcer les capacités des juges et des procureurs égyptiens tout en soulignant l'importance de l'application du droit des marques. Les sessions ont porté sur des sujets clés de l'application du droit des marques, y compris les procédures judiciaires, les atteintes en ligne, les décisions, les poursuites et les interactions avec d'autres forums, tels que les Principes directeurs concernant le règlement uniforme des litiges relatifs aux noms de domaine (principes UDRP) de l'OMPI et les mécanismes de règlement extrajudiciaire des litiges fournis par les intermédiaires. La Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle a présenté un exposé sur les poursuites en cas d'atteinte à une marque. Une soixantaine de participants ont participé à cette manifestation, notamment des juges, des procureurs et d'autres experts judiciaires.
- Colloque international sur l'application du droit d'auteur, Hanoi (Viet Nam), 17 – 21 juin 2024 : Ce colloque a été organisé par l'OMPI en collaboration avec l'Office du droit d'auteur du Viet Nam (COV) et le Ministère de la culture, des sports et du tourisme de la République de Corée (MCST), avec la coopération de l'Agence coréenne de la protection du droit d'auteur (KCOPA) et de l'Organisation mondiale

<sup>2</sup> Pour de plus amples informations, voir Secrétariat de l'OMPI (2017), *L'Assistance législative fournie par l'OMPI dans le domaine de l'application des droits de propriété intellectuelle* (document WIPO/ACE/12/14), disponible à l'adresse [https://www.wipo.int/meetings/fr/doc\\_details.jsp?doc\\_id=372936](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=372936).

<sup>3</sup> Pour de plus amples informations, voir Secrétariat de l'OMPI (2016), *Activités de formation et de renforcement des capacités de l'OMPI dans le domaine de la promotion du respect de la propriété intellectuelle* (document WIPO/ACE/11/10), disponible à l'adresse [http://www.wipo.int/meetings/fr/doc\\_details.jsp?doc\\_id=340916](http://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=340916).

du commerce (OMC) dans le cadre du programme de travail du Fonds fiduciaire pour la promotion du respect du droit d'auteur et des droits connexes (FIT-RoK/BRIP) pour la période 2023-2024. Élaboré en concertation avec le COV et le MCST, le programme du colloque comprenait un cours intensif d'une semaine sur les cadres juridiques internationaux et nationaux, ainsi qu'une séance de partage de données d'expérience et de pratiques recommandées dans l'ensemble de l'écosystème de l'application des droits de propriété intellectuelle, y compris en ce qui concerne les procédures administratives et judiciaires et les points de vue des industries de la création. Outre 12 participants du Viet Nam, les participants venaient de la plupart des pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), des régions Afrique (Kenya et Zimbabwe), Amérique latine et Caraïbes (Brésil et Mexique), Asie et Pacifique (Inde) et de la région des pays arabes (Jordanie), ainsi que 12 participants du Viet Nam. Les participants ont présenté les données d'expérience nationales de toutes les juridictions représentées. Parmi les 21 conférenciers inscrits au programme figuraient deux fonctionnaires de l'OMPI, des conférenciers du MCST, du COV, du KCOPA et de l'OMC, ainsi que des universitaires, des responsables de l'application de la loi de divers États membres, des spécialistes et des représentants de parties prenantes du secteur privé.

- Atelier sous-régional sur l'application des droits de propriété intellectuelle à l'intention des fonctionnaires des douanes, des enquêteurs de police et des procureurs, San José (Costa Rica), 22 – 24 juillet 2024 : Cet atelier a porté sur des questions d'actualité relatives aux enquêtes et aux poursuites en matière d'atteintes à la propriété intellectuelle dans les pays participants, notamment en ce qui concerne le cadre juridique applicable aux mesures aux frontières et à la responsabilité pénale dans la région; les considérations pratiques relatives aux enquêtes et aux poursuites en matière d'atteintes aux droits de propriété intellectuelle et à l'application des droits de propriété intellectuelle aux frontières; l'application des droits de propriété intellectuelle dans l'environnement numérique, y compris une étude de cas sur les emblèmes automobiles de contrefaçon; le stockage et l'élimination des marchandises portant atteinte aux droits de propriété intellectuelle; et la coopération entre les entités gouvernementales et entre les secteurs public et privé, y compris au niveau transfrontière. Les objectifs de l'atelier étaient de faire comprendre aux participants l'importance de protéger et d'appliquer les droits de propriété intellectuelle pour le développement social, économique et culturel des pays participants, de fournir une formation sur les voies de recours en matière de propriété intellectuelle et les mesures d'application des droits de propriété intellectuelle, en insistant tout particulièrement sur l'action des fonctionnaires des douanes, des procureurs et des enquêteurs de police, et de débattre des stratégies à adopter pour une coopération nationale et transnationale efficace en matière d'application des droits de propriété intellectuelle et de promotion du respect de la propriété intellectuelle.
- Atelier sous-régional organisé par l'OMPI et l'EEC sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle à l'intention des membres du corps judiciaire et des responsables de l'application des lois, en ligne, 3 et 4 septembre 2024 : Cet atelier en ligne a été organisé par l'OMPI et la Commission économique eurasiatique (CEE) discuter de l'ampleur et de l'incidence de la contrefaçon et du piratage avec les membres du corps judiciaire et les fonctionnaires chargés de l'application de la loi des États membres de la CEE, tout en renforçant leurs capacités en matière d'application des droits de propriété intellectuelle. Les objectifs de l'atelier étaient de faire comprendre aux participants l'importance de protéger et d'appliquer les droits de propriété intellectuelle pour le développement social, économique et culturel des pays participants, de fournir une formation sur les voies de recours en

cas d'atteinte à des droits de propriété intellectuelle et les mesures d'application des droits de propriété intellectuelle, en insistant tout particulièrement sur l'action des fonctionnaires des douanes, des procureurs et des enquêteurs de police, et de débattre des stratégies à adopter pour une coopération nationale et transnationale efficace en matière d'application des droits de propriété intellectuelle et de promotion du respect de la propriété intellectuelle.

- Atelier sous-régional sur l'application des droits de propriété intellectuelle à l'intention des procureurs, des fonctionnaires des douanes et des enquêteurs de police, Port of Spain (Trinité-et-Tobago), 28 et 29 octobre 2024 : Organisé en collaboration avec l'Office de la propriété intellectuelle de la Trinité-et-Tobago (TTIPO) et l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique (USPTO), dans les locaux de la Division des douanes et des accises (CED), ce séminaire a réuni 46 fonctionnaires des douanes, enquêteurs de police et procureurs de toute la région des Caraïbes. Avec l'aide de plus d'une douzaine de spécialistes de l'application des droits, ce séminaire a permis de présenter de manière exhaustive les défis qui se posent à chaque étape de l'application des droits de propriété intellectuelle, y compris en ce qui concerne les actions à la frontière, les enquêtes, les poursuites et les décisions judiciaires, tout en accordant une attention particulière aux cas concrets rencontrés dans l'environnement numérique, à la coopération interinstitutionnelle et à la sensibilisation. L'atelier a également permis à tous les membres de l'équipe d'experts de la Trinité-et-Tobago chargée de la lutte contre le commerce illicite de se rencontrer pour la première fois, soulignant ainsi l'importance de la coopération pour relever les défis liés aux atteintes aux droits de propriété intellectuelle. Une séance de sensibilisation a également été organisée dans une école secondaire locale afin d'initier des élèves de 14 ans aux principes fondamentaux de la propriété intellectuelle, en mettant l'accent sur la protection des œuvres de création et sur la nécessité de respecter les droits de propriété intellectuelle d'autrui.
- Séminaire national à l'intention des responsables de l'application des lois, des magistrats, des juges et des procureurs, Belize City (Belize), 31 octobre et 1<sup>er</sup> novembre 2024 : Organisé en coopération avec l'Office de la propriété intellectuelle de Belize (BELIPO), ce séminaire a permis de présenter le cadre juridique national et international qui sous-tend l'application des droits de propriété intellectuelle, le rôle des douanes et les défis qu'elles doivent relever pour faire respecter les droits de propriété intellectuelle aux frontières, les éléments clés concernant les enquêtes et les poursuites relatives aux atteintes à la propriété intellectuelle, ainsi qu'une vue d'ensemble des questions qui se posent dans le cadre des procédures civiles et pénales. Le programme s'est concentré sur le rôle du pouvoir judiciaire, utilisant une jurisprudence comparative pertinente pour illustrer les notions clés de l'arbitrage en matière de propriété intellectuelle. Le séminaire a réuni 27 participants, représentant le BELIPO, le département des douanes du Belize, le département de la police du Belize, le bureau du procureur général, l'institut d'archéologie, le Ministère de la justice et l'appareil judiciaire du Belize.
- Séminaire sous-régional sur l'application des droits de propriété intellectuelle à l'intention des responsables de l'application des lois de certains pays arabophones d'Afrique, Le Caire (Égypte), 3 – 5 décembre 2024 : Ce séminaire a été organisé par l'OMPI en coopération avec l'Autorité égyptienne de la propriété intellectuelle (EGIPA), l'Université du Nil et l'Office des brevets du Japon (JPO). Ce séminaire a porté sur des questions d'actualité liées à la promotion du respect de la propriété intellectuelle, notamment l'application des droits de propriété intellectuelle dans l'environnement numérique, les enquêtes et les poursuites relatives aux atteintes à

la propriété intellectuelle, l'application des droits de propriété intellectuelle aux frontières et la coopération régionale entre les pays d'Afrique du Nord. Parmi les points forts de ce séminaire, on peut citer 15 exposés très intéressants, une table ronde passionnante et une exposition d'une demi-journée présentée par des titulaires de droits de propriété intellectuelle, qui ont favorisé un échange de connaissances et des discussions stratégiques de grande valeur. Une cinquantaine de participants ont assisté au séminaire, dont 13 participants financés par l'OMPI et originaires de pays arabophones d'Afrique (Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie et Tunisie). Trente-sept autres représentants de diverses entités publiques et privées d'Égypte y ont participé, notamment des procureurs, des fonctionnaires des douanes, des professeurs et des spécialistes de la propriété intellectuelle.

- *Projet IMPACT OMPI-SAIP de renforcement des capacités : Atelier national sur l'application des droits de propriété intellectuelle à l'intention des inspecteurs des marchés*, Riyad (Arabie saoudite), 8 et 9 décembre 2024 : Cet atelier a été organisé en collaboration avec l'Autorité saoudienne de la propriété intellectuelle (SAIP) dans le cadre du projet IMPACT<sup>4</sup>. Après avoir suivi les cours en ligne requis, le groupe de 25 inspecteurs des marchés du SAIP a participé à l'atelier en présentiel, conçu en consultation avec le SAIP pour répondre aux besoins des participants et conforme au cadre juridique national de l'Arabie saoudite. L'atelier, qui portait sur des questions d'actualité liées à l'application des droits de propriété intellectuelle, tout en mettant l'accent sur l'amélioration des connaissances et des compétences des participants de la SAIP dans leur travail d'inspecteurs du marché, comportait deux modules de formation pratique sur les enquêtes dans le domaine de la contrefaçon de marques. À la fin de l'atelier, une évaluation a été réalisée pour déterminer le niveau des connaissances et des compétences acquises par les participants. Les participants ont indiqué que l'atelier et le projet IMPACT dans son ensemble avaient été très utiles pour améliorer leurs connaissances et leurs compétences, notamment pour remplir leur rôle d'inspecteur des marchés et recenser les possibilités d'enquêtes futures sur les atteintes à la propriété intellectuelle.
  
- *Premier atelier régional sur les atteintes à la propriété intellectuelle : Conseils chargés de la lutte contre les atteintes à la propriété intellectuelle*, Rio de Janeiro (Brésil), 11 – 13 décembre 2024 : Cet atelier a été organisé conjointement avec le Conseil national de lutte contre le piratage et les atteintes à la propriété intellectuelle (CNCP) (Brésil) et cofinancé par l'OMPI et le Fonds fiduciaire mondial du Japon pour la propriété industrielle, avec le soutien d'organismes gouvernementaux des États-Unis d'Amérique, du Danemark, de la France et du Royaume-Uni. L'objectif de cet atelier était de proposer un programme complet et personnalisé de renforcement des capacités à certaines autorités chargées de l'application des droits de propriété intellectuelle des pays du MERCOSUR, à savoir l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay, avec la participation du Pérou, afin d'améliorer la coordination entre les autorités chargées de l'application des droits de propriété intellectuelle dans les pays participants. L'atelier a permis de présenter de manière exhaustive les défis qui se posent à chaque étape de l'application des droits de propriété intellectuelle, y compris en ce qui concerne les mesures aux frontières, les enquêtes et les poursuites. L'accent a été mis en particulier sur les scénarios pratiques dans l'environnement numérique, la coopération entre les agences et la sensibilisation à la promotion du respect de la propriété intellectuelle. Cet atelier a également facilité le partage de données d'expérience entre les autorités participantes et comprenait une exposition présentant des produits authentiques et des produits de contrefaçon, ainsi que des outils destinés à aider les agents

---

<sup>4</sup> [https://www.wipo.int/edocs/mdocs/enforcement/fr/wipo\\_ace\\_17/wipo\\_ace\\_17\\_18.pdf](https://www.wipo.int/edocs/mdocs/enforcement/fr/wipo_ace_17/wipo_ace_17_18.pdf).

chargés de l'application de la loi à identifier les produits de contrefaçon. Une cinquantaine de représentants des services de répression, dont des procureurs, des fonctionnaires des douanes, des inspecteurs chargés de la surveillance des marchés, des agents des services de renseignement, des équipes spéciales, des membres de la police nationale et de la police routière, ont participé à cet atelier.

9. La Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle a également participé à des programmes de formation destinés à des fonctionnaires nationaux et au corps enseignant de la propriété intellectuelle et a présenté de nombreux exposés à des étudiants. Des exposés sur l'application des droits de propriété intellectuelle et la promotion du respect de la propriété intellectuelle ont été présentés lors de la *Visite d'étude des étudiants du programme conjoint de master en droit de la propriété intellectuelle avec l'Université de Turin* (28 mai 2024), du *Programme OMPI-OMC pour les cadres sur les questions de propriété intellectuelle* (10 juin 2024), du *Cours d'été OMPI-UNIGE sur la propriété intellectuelle avec l'Université de Genève* (25 juin 2024), du *Cours d'été OMPI-IMPI en collaboration avec l'Universidad Autónoma de Nuevo León (UANL)* (31 juillet 2024), du *Programme de certification en droit des sociétés avec l'Universidad Iberoamericana (Mexique)* (9 novembre 2024) et du *Webinaire de l'OMPI : Programme sur la recherche en matière de brevets, le dépôt de demandes de brevet et l'application des droits avec l'Université du Pendjab* (13 novembre 2024).

## II. COORDINATION ET COOPÉRATION INTERNATIONALES

10. Conformément aux objectifs définis dans le programme de travail et budget pour 2024-2025 et la recommandation n° 45 du Plan d'action pour le développement, la Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle a poursuivi ses efforts de coopération internationale systématique et efficace en vue d'assurer une approche équilibrée et transparente de l'application des droits de propriété intellectuelle et de la promotion du respect de la propriété intellectuelle, dans le but d'améliorer la cohésion des politiques internationales et d'éviter tout chevauchement des activités.

11. Les activités menées à cet égard sont les suivantes :

- Réunion et séminaire des représentants du secteur public de l'Observatoire de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) : Défis futurs en matière d'application des droits, Liège (Belgique), 20 – 22 février 2024 : Organisés par l'EUIPO, cette réunion et ce séminaire ont réuni des fonctionnaires des autorités nationales chargées de l'application des lois des 27 États membres de l'Union européenne (UE) et d'autres États invités (tels que les États membres de l'Espace économique européen et la Suisse), des institutions compétentes de l'UE et d'organisations internationales, y compris l'OMPI. L'objectif de cet événement était de discuter des travaux en cours de l'Observatoire concernant l'application des droits de propriété intellectuelle et de présenter les dernières informations et évolutions à cet égard, notamment une étude sur les incidences de l'initiative "Une ceinture, une route" (BRI), la stratégie de sensibilisation de l'EMPACT et la loi sur les services numériques (DSA). Quatorze conférenciers ont présenté des exposés et 75 participants des secteurs public et privé ont assisté à l'événement.
- Comité chargé des licences de droit d'auteur de la Licensing Executives Society International (LESI), "Application du droit d'auteur dans l'environnement numérique", en ligne, 22 février 2024 : Organisé par la Licensing Executives Society International (LESI), cet événement a permis de donner un aperçu de l'application du droit d'auteur dans l'environnement numérique et d'examiner le cadre juridique international pour lutter contre les atteintes au droit d'auteur en ligne. La Division de

la promotion du respect de la propriété intellectuelle a présenté un exposé sur l'importance de l'application équilibrée des droits de propriété intellectuelle. Cette session a également permis d'examiner les formes courantes de piratage en ligne à partir d'exemples très médiatisés, et de proposer des solutions pour lutter contre le piratage en ligne.

- Septième sommet annuel sur les stratégies de protection des marques, East Lansing, Michigan (États-Unis d'Amérique), 12 – 14 mars 2024 : Organisé par le Centre pour la lutte contre la contrefaçon et la protection des produits (A-CAPP) de l'Université de l'État du Michigan, cet événement a permis d'explorer la question complexe de la contrefaçon de marques d'un point de vue pratique, concret et académique, et de favoriser la collaboration avec les praticiens et les communautés œuvrant à la protection des marques dans le monde entier. La Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle de l'OMPI a participé à une table ronde sur les *Pratiques recommandées dans les stratégies mondiales de protection des marques : Enquêtes en ligne et hors ligne*. D'autres tables rondes ont porté sur l'IA et l'application de la loi, les tendances du commerce électronique et des médias sociaux, les mises à jour législatives en matière de lutte contre la contrefaçon, la protection des marques, ainsi que les défis et les pratiques recommandées pour monter un dossier dans le cadre de la lutte contre la contrefaçon à l'échelle internationale. Le sommet a également été l'occasion pour les chercheurs de l'A-CAPP de présenter leur enquête sur la lutte contre la contrefaçon, menée en 2023, à l'échelle mondiale, auprès des consommateurs.
- Groupe de travail sur la lutte contre le commerce illicite : Première réunion plénière, Paris (France), 4 et 5 avril 2024 : Organisé par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), cet événement a servi de plateforme aux fonctionnaires des douanes et des autorités chargées de l'application des lois, aux ONG, aux représentants du secteur privé et aux universitaires pour examiner les données les plus récentes sur le commerce illicite et examiner des solutions politiques avancées pour le combattre. Au cours de la session, les délégations ont examiné des mesures telles que le suivi et la traçabilité des produits à l'aide de solutions numériques rentables, l'adoption de normes internationales ouvertes et reconnues, le renforcement de la coopération internationale et l'application de sanctions pour décourager le commerce illicite. Le programme comprenait six sessions et a réuni des représentants de nombreux pays, d'universités, du secteur privé et d'organisations internationales.
- Réunion annuelle du réseau de lutte contre la contrefaçon, REACT, Amsterdam (Pays-Bas), 18 et 19 avril 2024 : Organisée par REACT, cette réunion annuelle a porté sur les récentes réformes législatives dans l'UE et sur des questions essentielles relevant du mandat de la Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle telles que les mécanismes de coopération volontaire pour lutter contre les atteintes aux droits de propriété intellectuelle sur les plateformes en ligne, les éléments de preuve permettant de poursuivre les atteintes aux droits de propriété intellectuelle en ligne, les processus d'enregistrement douanier et les possibilités d'automatisation, ainsi que l'élimination et la destruction écologiquement durables des marchandises de contrefaçon. Ce programme comprenait également des mises à jour sur les litiges en cours, les tendances en matière d'application des droits par les douanes et l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle pour l'application des droits en ligne et le traitement des renseignements.



- *Groupe intersessions du London Met sur les atteintes aux droits de propriété intellectuelle dans le domaine de la télévision par Internet*, Londres (Royaume-Uni), 25 avril 2024 : Organisée par l'Université métropolitaine de Londres, la réunion s'est concentrée sur les atteintes aux droits de propriété intellectuelle en ligne, et plus particulièrement sur les atteintes aux contenus audiovisuels en Europe. La Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle a présenté un exposé sur les perspectives économiques et politiques, qui comprenait une discussion approfondie sur WIPO ALERT et son rôle dans la lutte contre le piratage du droit d'auteur en ligne dans le cadre d'une approche "follow-the-money" (suivre l'argent). La division a également présenté brièvement son projet pilote concernant WIPO ALERT-PAY. D'autres conférenciers ont décrit le rôle de leurs organisations et entreprises respectives dans la lutte contre le piratage numérique et l'IA. Une quinzaine de participants représentant des titulaires de droits, des universitaires, les autorités chargées de l'application des lois et d'autres organisations intergouvernementales ont assisté à la réunion.
- *Forum sur la criminalité liée à la propriété intellectuelle*, Jakarta (Indonésie), 6 et 7 mai 2024 : Le forum a été organisé par la Direction générale de la propriété intellectuelle, Indonésie (DGIP), dans le but de fournir une plateforme aux parties prenantes pour discuter des avancées récentes en matière de protection et d'application des droits de propriété intellectuelle en Indonésie. La Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle a présenté un exposé dans le cadre d'une séance sur les *Pratiques recommandées en matière d'application des droits de propriété intellectuelle pour la protection et l'augmentation des investissements*. Ce forum a attiré des représentants d'agences gouvernementales (principalement des services douaniers), des titulaires de droits, des cabinets d'avocats et des représentants d'associations professionnelles d'Indonésie.
- *Commission propriété intellectuelle de la Chambre de commerce internationale*, hybride (Paris (France) et en ligne), 6 et 7 mai 2024 : Cette réunion a été organisée par la Commission propriété intellectuelle de la Chambre de commerce internationale, dans le but de servir de forum mondial pour les parties prenantes privées membres de la Chambre de commerce internationale (CCI) sur tous les aspects de la propriété intellectuelle et des politiques d'innovation. La Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle a présenté le rôle et les activités de l'OMPI dans le domaine de l'application des droits de propriété intellectuelle et de la promotion du respect de la propriété intellectuelle. Au programme figuraient des sessions sur les atteintes à la propriété intellectuelle, des mises à jour sur la DSA, des débats sur le droit des dessins et modèles et la *Feuille de route de la CCI sur la propriété intellectuelle et programme de travail de la Commission*.
- *Réunion annuelle 2024 de l'INTA*, Atlanta, États-Unis d'Amérique, du 18 au 23 mai 2024 : Organisée par l'Association internationale des marques (INTA), la réunion a attiré plus de 10 000 participants venus du monde entier pour échanger leurs données d'expérience sur tous les aspects du droit des marques et se mettre en rapport avec d'autres professionnels des marques. La Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle faisait partie de la délégation de l'OMPI et a participé à plusieurs activités organisées par le comité de lutte contre la contrefaçon de l'INTA. La division a notamment mis en avant ses travaux en matière de lutte contre le piratage et la contrefaçon, tels que WIPO ALERT et les nouveaux projets pilotes WIPO ALERT-PAY et le système d'enregistrement et d'information douaniers (CRIS) en lien avec le système d'automatisation des offices de propriété intellectuelle (IPAS).

- Réunion mondiale sur le piratage numérique, Lyon (France), 29 – 31 mai 2024 : Organisé par le Service chargé de la lutte contre le piratage numérique et les atteintes à la propriété intellectuelle d'INTERPOL dans le cadre de son projet "Stop au piratage en ligne" (projet I-SOP), cet événement avait pour but de favoriser les discussions, d'échanger des points de vue et d'explorer des stratégies opérationnelles pour lutter contre le piratage numérique. La Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle a participé à une table ronde sur les *Cadres juridiques et défis* relatifs au piratage numérique. D'autres sujets ont été abordés, notamment les menaces associées au piratage numérique, les applications illicites, le piratage des sources, le rôle des hébergeurs, les principales méthodes de piratage dans le domaine de la musique, le piratage dans le domaine du sport, le piratage dans le domaine des bibliothèques électroniques, ainsi que le renforcement des capacités, les outils et les ressources pour les enquêtes. Cette réunion s'adressait principalement aux hauts responsables de l'application de la loi spécialisés dans les enquêtes sur le piratage numérique, ainsi qu'aux représentants d'organisations internationales, de l'industrie et d'autres parties prenantes du monde entier.
- Deuxième Symposium international sur la protection et l'application des droits de propriété intellectuelle, hybride (Nairobi (Kenya) et en ligne), 5 et 6 juin 2024 : Ce symposium était organisé par l'autorité chargée de la lutte contre la contrefaçon au Kenya, en collaboration avec le Ministère kényan des investissements, du commerce et de l'industrie (MITI). L'objectif de cet événement était de réunir des parties prenantes du monde entier pour aborder les problèmes les plus urgents posés par la contrefaçon et examiner des stratégies de collaboration visant à préserver la santé et la sécurité publiques grâce à des mécanismes solides de protection et d'application des droits de propriété intellectuelle. La Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle a présenté un exposé sur *la coopération et la collaboration internationales, les stratégies de lutte contre la contrefaçon et le piratage en ligne, et les initiatives de renforcement des capacités et les programmes de formation*. Ce symposium a réuni au total 21 conférenciers et quelque 300 participants, parmi lesquels figuraient des représentants d'organisations internationales, d'autorités nationales chargées de la propriété intellectuelle et de la réglementation et du secteur privé, des spécialistes du droit et des universitaires.
- Deuxième Réunion du Conseil consultatif de la Douane de Dubaï, en ligne, 25 juin 2024 : Cette réunion a été organisée par le Conseil consultatif de la Douane de Dubaï dans le but de créer une plateforme pour soutenir les investissements et le commerce à Dubaï. La Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle a présenté un exposé sur *l'importance de l'application des droits de propriété intellectuelle et le rôle joué par l'OMPI*. Trois autres conférenciers ont présenté des exposés, à savoir le directeur général de la Fédération internationale des associations de transitaires et assimilés (FIATA) et des spécialistes du Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale (MOFAIC). Cet événement a été suivi par une quarantaine de participants, dont des membres de conseils d'administration de groupes d'entreprises.
- Atelier international sur la poursuite des atteintes à la propriété intellectuelle, organisé par le Réseau européen des procureurs dans le domaine de la propriété intellectuelle (EIPPN) et l'OMPI : Données d'expérience mondiales sur la poursuite des atteintes à la propriété intellectuelle, Genève (Suisse), 12 et 13 septembre 2024 : Organisé conjointement par l'OMPI, l'EUIPO et l'Agence de l'Union européenne pour la coopération judiciaire en matière pénale (Eurojust), cet atelier a réuni 19 conférenciers et 58 participants du monde entier pour débattre des

difficultés rencontrées dans la poursuite des atteintes à la propriété intellectuelle, y compris en ce qui concerne la lutte contre la criminalité organisée et la criminalité grave liée à la propriété intellectuelle. Pour la première fois, l'EIPPN, déjà bien établi, s'est associé à l'OMPI pour étendre le réseau aux procureurs de pays autres que ceux de l'UE et de la coopération Eurojust. Le programme a couvert des sujets clés tels que les mesures législatives en matière pénale dans les cas de criminalité organisée et de criminalité liée à la propriété intellectuelle, la poursuite du piratage, les points de vue du secteur privé sur la poursuite des atteintes à la propriété intellectuelle, les différentes données d'expérience nationales et les études sur les atteintes à la propriété intellectuelle.

- *Dix-septième Conférence internationale sur les atteintes à la propriété intellectuelle et l'application des droits*, Willemstad (Curaçao), 23 septembre 2024 : Organisée conjointement par l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL), le Gouvernement de Curaçao et la zone franche de Curinde sur le thème "Réduire les préjudices", la conférence a porté sur la coordination des actions de répression, l'adéquation des ressources et l'exploitation des possibilités dans le contexte des zones franches et de la sécurité de la chaîne logistique. La Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle a participé à une table ronde sur le thème de *la participation du pouvoir judiciaire à la lutte contre les atteintes à la propriété intellectuelle*.
- *Dixième édition de MASGRADE 2024*, hybride (New Delhi (Inde) et en ligne), 25 septembre 2024 : Cet événement a porté sur la lutte contre la contrefaçon et le piratage, et plus particulièrement sur les perspectives et les solutions socioéconomiques, ainsi que sur le rôle essentiel de la collaboration et de la coordination internationales dans la lutte contre la contrebande et la contrefaçon. La Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle a présenté des exposés sur *le renforcement des stratégies internationales et l'harmonisation des moyens de surveillance : collaboration multilatérale pour lutter contre le commerce illicite* et sur les *frontières technologiques émergentes : défis et opportunités dans la lutte contre le commerce illicite au moyen des technologies en pleine expansion*. Environ 250 participants ont assisté à l'événement en présentiel, en plus des participants à distance.
- *Dialogue politique international sur le thème "Renforcer la protection des droits de propriété intellectuelle contre la contrefaçon en ligne : Défis et solutions à l'ère numérique"*, Milan (Italie), 23 octobre 2024 : Cet événement a été organisé conjointement par l'Office italien des brevets et des marques (UIBM), l'Association italienne pour l'application des droits de propriété intellectuelle (INDICAM) et l'INTA. Il a attiré plus de 190 participants, tant en présentiel qu'en ligne, issus d'institutions publiques, d'organismes chargés de l'application de la loi, de plateformes de commerce électronique, d'entreprises technologiques, de marques et de cabinets privés, qui ont débattu des défis et des approches en matière de lutte contre les atteintes à la propriété intellectuelle en ligne. La Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle a présenté un exposé sur les *systèmes stratégiques de l'OMPI pour lutter contre la vente en ligne de produits de contrefaçon et le piratage*. Ce programme a favorisé le dialogue intersectoriel et a permis aux participants de partager des idées, des stratégies et des pratiques essentielles à l'amélioration de l'application des droits de propriété intellectuelle.
- *Troisième Conférence des pays arabes sur la propriété intellectuelle*, Casablanca (Royaume du Maroc), 30 octobre 2024 : Organisée par l'Organisation arabe pour le développement administratif en coopération avec l'Association des Émirats pour la

propriété intellectuelle (EIPA) et l’Egypt-Japan University of Science and Technology, la conférence a constitué une plateforme précieuse pour le débat sur l’application des droits de propriété intellectuelle. La division a présenté des exposés sur les thèmes suivants : “*Frontières technologiques émergentes : défis et opportunités dans la lutte contre le commerce illicite au moyen des technologies en pleine expansion*”, “*Promouvoir le respect de la propriété intellectuelle : une démarche équilibrée en matière d’application des droits de propriété intellectuelle*” et “*Importance de l’application des droits de propriété intellectuelle*”. Ces sessions ont réuni des fonctionnaires de la région et des acteurs clés de l’application des droits de propriété intellectuelle et ont souligné la volonté de la division de promouvoir la coopération et de renforcer les relations entre l’OMPI, la Ligue arabe et d’autres ONG.

- *Réunion de coordination avec les associations du secteur privé sur l’application des droits de propriété intellectuelle*, 5 novembre 2024 : Organisée par la Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle, la réunion visait à mieux comprendre les activités menées par le secteur privé dans les domaines de l’application des droits de propriété intellectuelle et de la promotion du respect de la propriété intellectuelle, à acquérir des connaissances et à tirer des enseignements de l’expérience du secteur privé en matière d’application des droits de propriété intellectuelle et de promotion du respect des droits de propriété intellectuelle et à renforcer davantage la collaboration entre l’OMPI et le secteur privé, notamment en ce qui concerne le soutien que l’OMPI peut proposer au secteur privé dans le domaine de l’application des droits de propriété intellectuelle. Une vingtaine de représentants d’associations du secteur privé ont échangé des informations sur les défis émergents, les solutions et les initiatives en cours dans le domaine de l’application des droits de propriété intellectuelle et des nouveaux outils technologiques pour lutter contre les atteintes à la propriété intellectuelle, et ont mis en lumière des exemples de partenariats public-privé réussis en matière d’application efficace des droits de propriété intellectuelle.

### **III. SENSIBILISATION À L’IMPORTANCE DE RESPECTER LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

12. La Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle a continué à développer et à mettre à disposition des outils de sensibilisation à l’importance du respect de la propriété intellectuelle. Au cours de la période considérée, la division a mené les activités de sensibilisation suivantes pour les États membres.

13. L’OMPI a continué d’élargir la portée de son jeu éducatif en ligne, *IP Challenge*, conçu pour les enfants de 11 ans et plus, en y ajoutant une adaptation en français. Le jeu est désormais disponible en sept langues : français, anglais, arabe, espagnol, indonésien, portugais et vietnamien. Axé sur quatre personnages représentant de jeunes créateurs (un inventeur, un auteur-compositeur, un cinéaste et un créateur de mode), le jeu enseigne aux joueurs l’importance de la propriété intellectuelle d’une manière créative et attrayante. Toutes les adaptations sont hébergées sur la plateforme [www.respectforIP.org](http://www.respectforIP.org), renforçant ainsi la mission de l’OMPI qui consiste à faire mieux connaître la propriété intellectuelle aux jeunes publics du monde entier.

14. Le projet de clubs de la propriété intellectuelle mené conjointement par l’OMPI et l’Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO) a continué de se développer en 2024, touchant plus de 300 élèves et une trentaine d’enseignants dans 15 écoles au Libéria, au Malawi et au Zimbabwe. L’objectif du projet est de faire connaître la propriété intellectuelle aux élèves de 13 à 18 ans en leur enseignant pourquoi il importe de

respecter les droits de propriété intellectuelle au sein de leur communauté, afin d'en faire des ambassadeurs de la propriété intellectuelle.

15. Au cours de la période considérée, la deuxième phase du projet pilote pour le déploiement de l'Instrument de l'OMPI relatif à la conduite d'enquêtes auprès des consommateurs aux Philippines s'est achevée. Au cours de la première phase, une enquête a été menée sur la base de cet instrument auprès des consommateurs dans l'ensemble des Philippines afin d'évaluer les attitudes et les comportements des consommateurs à l'égard du piratage dans le domaine du droit d'auteur. Les résultats ont été présentés à la quinzième session de l'ACE en septembre 2022. La deuxième phase consistait en une campagne de sensibilisation menée auprès des consommateurs sur une période de 12 mois, intitulée "STOP-PIRACY", qui visait à promouvoir une culture de respect des droits de propriété intellectuelle et à réduire le piratage aux Philippines. Le visage de la campagne était Matteo Guidicelli, un artiste et acteur populaire, qui a joué le rôle d'ambassadeur de la propriété intellectuelle en publiant une série de vidéos destinées à sensibiliser le public aux dangers du piratage et à encourager les fans à respecter le droit d'auteur sur les réseaux de médias sociaux. La dernière phase comprend une enquête qui sera menée en 2025, après la campagne, pour évaluer son efficacité sur le plan médiatique et mesurer les changements d'attitude chez les consommateurs à l'égard du piratage.

16. En juillet 2024, l'OMPI a lancé une campagne numérique intitulée "*Jouez le jeu. Respectez le droit d'auteur*", une campagne numérique visant à sensibiliser le public à la nécessité de suivre les événements sportifs par des voies légales et aux préjudices associés à la diffusion illégale en continu, tant pour l'industrie du sport que pour les consommateurs. Cette campagne numérique aux multiples facettes a consisté en une vidéo de 90 secondes publiée en six langues sur une page de l'OMPI consacrée à ce sujet<sup>5</sup> et sur ses plateformes officielles de médias sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, X et YouTube), ainsi qu'en une adaptation de 20 secondes de la vidéo destinée à être utilisée dans la publicité sur les médias sociaux (Facebook, Instagram et X) et dans la publicité sur les moteurs de recherche (Google Ads et Baidu). La campagne a été diffusée auprès des personnes âgées de 25 à 34 ans et des jeunes familles, des fans de sport et des téléspectateurs qui utilisent régulièrement des smartphones, ainsi que des fans résidant dans des zones géographiques spécifiques, qui sont les consommateurs les plus importants recensés dans les études publiées. La stratégie de diffusion a permis à la campagne de générer au total plus de 60,5 millions de vues sur toutes les plateformes et plus de 171 500 visites sur la page d'accueil, avec un bon classement en matière de référencement. La publicité sur les moteurs de recherche a représenté 99% du trafic vers la page d'accueil. Financée par un fonds fiduciaire du Ministère de la culture, des sports et du tourisme de la République de Corée, la campagne s'est appuyée sur des images d'archives fournies par le Comité international olympique (CIO), qui ont été partagées dans le cadre d'un protocole d'accord.

#### IV. SYSTÈMES STRATÉGIQUES

17. Forte de son expérience dans l'administration de la plateforme WIPO ALERT, la Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle a intensifié ses efforts pour servir de cadre à des systèmes stratégiques mondiaux visant à faciliter la coopération intersectorielle dans la lutte contre la contrefaçon et le piratage.

---

<sup>5</sup> Voir "Lutte contre le streaming illégal d'événements sportifs" à l'adresse <https://www.wipo.int/fr/web/sports/broadcasting/illegal-streams>.

18. La plateforme WIPO ALERT a continué d'évoluer régulièrement au cours de la période considérée, la Malaisie étant devenue un contributeur autorisé au cours de la période considérée, ce qui porte à 15 le nombre total de contributeurs autorisés<sup>6</sup>. D'autres discussions sont en cours avec les États membres en vue d'augmenter le nombre de membres.

Quatre annonceurs supplémentaires ont été ajoutés en tant qu'utilisateurs autorisés, ce qui porte à 36 le nombre total d'utilisateurs autorisés. La plateforme compte actuellement plus de 16 000 sites Web pirates répertoriés, dont plus de 8 000 sont encore actifs<sup>7</sup>.

19. En 2024, la Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle a également œuvré à l'élaboration d'une nouvelle plateforme de lutte contre le commerce en ligne de produits de contrefaçon et de services par abonnement proposant des contenus piratés, à savoir WIPO ALERT-PAY. Cette nouvelle plateforme permettra aux titulaires de droits de partager avec les prestataires de services de paiement des informations sur les sites Web dont l'activité principale consiste à proposer ou à vendre des produits de contrefaçon ou des services par abonnement proposant des contenus piratés. Les prestataires de services de paiement pourront alors déterminer si ces informations justifient la résiliation du compte du commerçant en vertu de leurs politiques existantes régissant l'utilisation de leurs systèmes de paiement. Une phase pilote a été lancée avec un groupe de titulaires de droits et de prestataires de services de paiement afin de tester la faisabilité et l'efficacité de l'approche.

20. Parallèlement, la Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle a travaillé en étroite collaboration avec la Division des solutions opérationnelles à l'intention des offices de propriété intellectuelle pour concevoir et piloter le projet CRIS de l'OMPI. CRIS sera un système personnalisable que les États membres pourront mettre en œuvre au niveau national afin de faciliter l'enregistrement et la vérification des droits de propriété intellectuelle par les autorités douanières, ce qui permettra de faire respecter les droits de propriété intellectuelle aux frontières de manière plus efficace et efficiente. Ce système utilise les capacités logicielles existantes du progiciel WIPO IP Office Suite, l'ensemble d'applications logicielles que les offices peuvent utiliser pour appuyer le traitement des demandes de propriété intellectuelle et qui est actuellement utilisé dans plus de 90 États membres<sup>8</sup>. Le système CRIS a été mis au point à la suite d'une enquête sur les systèmes d'enregistrement douanier existants menée en 2023 auprès de 19 États membres de l'OMPI, dont les résultats<sup>9</sup> ont été présentés lors de la seizième session de l'ACE. La conception et le développement du système CRIS ont commencé au début de l'année 2024 et un groupe d'utilisateurs pilotes a été créé au cours du second semestre 2024 pour veiller à ce que le système CRIS réponde aux besoins pratiques et techniques des États membres. Le groupe d'utilisateurs pilote est composé de sept États membres et d'un État non membre, qui ont tous participé à l'enquête de 2023. L'Organisation mondiale des douanes (OMD) est également membre du groupe d'utilisateurs et apporte son savoir-faire dans le domaine des opérations douanières. Le système CRIS devrait être disponible pour être mis en œuvre par les utilisateurs pilotes à la fin de 2025, et pour une diffusion générale aux États membres en 2026.

[Fin du document]

---

<sup>6</sup> Brésil, Équateur, Espagne, Fédération de Russie, Grèce, Italie, Japon, Lituanie, Malaisie, Mexique, Ouzbékistan, Pérou, Philippines, République de Corée et Ukraine.

<sup>7</sup> Par opposition à ceux qui sont hors ligne ou parqués.

<sup>8</sup> Voir [https://www.wipo.int/documents/d/ip-office-business-solutions/docs-en-business\\_solutions.pdf](https://www.wipo.int/documents/d/ip-office-business-solutions/docs-en-business_solutions.pdf) (janvier 2025). Des informations supplémentaires sur les solutions logicielles proposées par l'OMPI sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.wipo.int/fr/web/ip-office-business-solutions/>.

<sup>9</sup> Voir le document WIPO/ACE/16/4, disponible à l'adresse [https://www.wipo.int/meetings/fr/doc\\_details.jsp?doc\\_id=625791](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=625791).